

Avis de constitution

SOCIETE « PRIVILEGED PEOPLE'S HOME'S / LA MAISON DES PRIVILEGIES » en abrégé « PPH-MDP »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot  
1845, Ilot 108

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIVILEGED PEOPLE'S HOME'S /  
LA MAISON DES PRIVILEGIES » en abrégé « PPH-MDP »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Immobilier (Construction, gestion de biens, vente de terrains) ;
- Décoration d'intérieur ;
- Restauration ;
- Construction (Rénovation) ;
- Vente de biens mobiliers et immobiliers ;
- Placement de personnel de maison et nettoyage ;
- Lotissement ;
- La création de différents comptes sur les réseaux sociaux (Tik Tok, YouTube, LinkedIn ; twitter) ;
- Promotion immobilière et dossier technique foncier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN, Lot 1845, Ilot 108

Dirigeant(s) M ANOMA DJRO ANNETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06217 du 26/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76484/GTCA/RC/2023 du 26/10/2023

